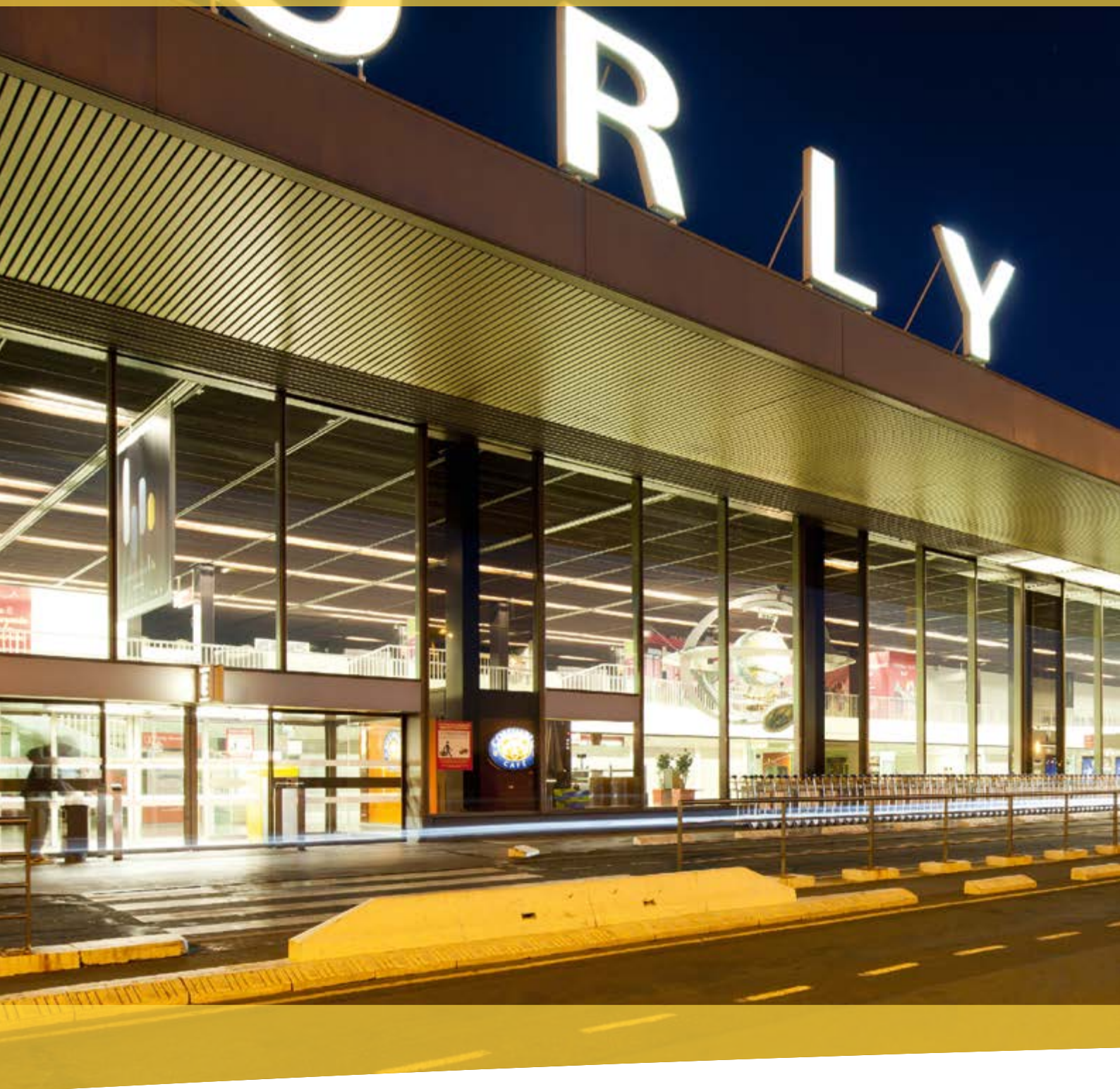


# L'emploi à l'aéroport Paris-Orly Recensement 2013



# L'emploi 2013

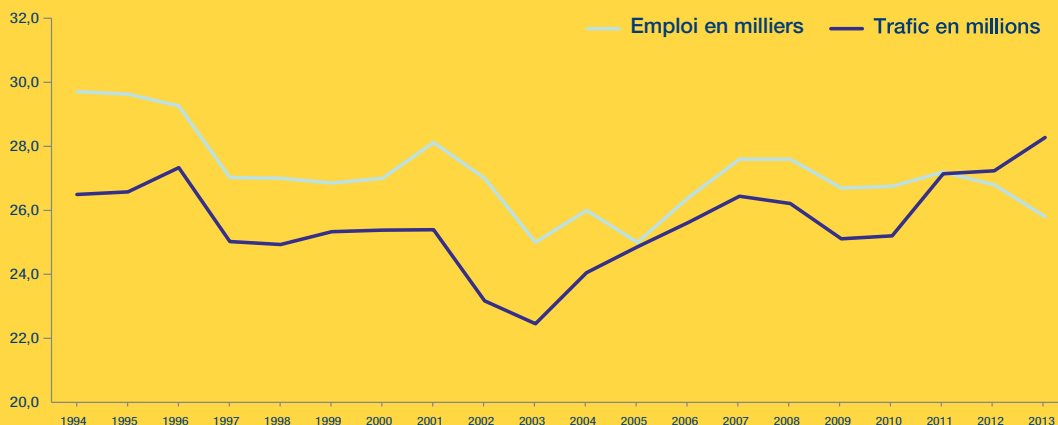
L'année 2013 s'illustre par une légère baisse de l'emploi malgré la forte hausse du trafic des passagers. Cette évolution masque une forte diminution de l'emploi des compagnies aériennes au profit d'une augmentation significative des services aéroportuaires, en particulier les activités d'assistance en gare et en piste.

Aéroport Paris-Orly	Année 2012	Année 2013	Variation 2013/2012
Passagers commerciaux (en millions)	27,2	28,3	+ 3,8 %
Fret et poste (en milliers de tonnes)	106,4	105,7	- 0,7 %
Mouvements d'avions (en milliers)	230,6	229,7	- 0,4 %

Emploi au 31 décembre	Année 2012	Année 2013	Variation 2013/2012
Nombre d'emplois	26 200	25 800	- 1,5 %

## Evolution de l'emploi et du trafic passagers à Paris-Orly de 1994 à 2013

Au cours des 20 dernières années, on observe une tendance à la hausse du trafic passager malgré de fortes baisses liées aux attentats de septembre 2001 et à la crise des «subprimes» de 2008. Le volume des emplois évolue comme le trafic sauf au cours des années récentes.



L'augmentation du volume de l'emploi à l'aéroport Paris-Orly est en moyenne sur la période 1994-2013 plus faible que celle du trafic passager. Ce phénomène est observable pour beaucoup d'aéroports européens à commencer par Paris-Charles de Gaulle et l'aéroport d'Amsterdam. La courbe suivante illustre ce phénomène et révèle l'augmentation de la productivité globale de ces trois aéroports.

## Evolution du ratio « emplois par million d'unités de trafic\* »



\*une unité de trafic est égale à un passager ou 100 kg de fret

# Méthodologie

Le recensement de l'emploi recouvre l'ensemble des établissements présents sur la plate-forme aéroportuaire ou à proximité immédiate. Une année sur trois, les informations relatives à la typologie des salariés sont collectées auprès de ces établissements. Le questionnaire détaillé a été transmis début 2014 et les informations portent sur les effectifs présents au 31 décembre 2013. Près de 100 questionnaires détaillés ont ainsi pu être collectés, ce qui représente près de 75 % de l'effectif global estimé et un taux de réponse du recensement de l'ordre de 40 % des établissements.

Le recensement ne prend pas en compte les emplois intérimaires. De même, les emplois liés aux grands travaux sur la plate-forme aéroportuaire ne sont pas pris en compte.

# Les secteurs d'activités

La répartition des emplois par secteur d'activité permet d'analyser la contribution des grandes familles d'activité aéro-portuaire.

Les sept secteurs d'activités recouvrent les activités suivantes :

## Transports aériens :

les compagnies aériennes et la maintenance aéronautique.

## Services aéroportuaires :

les services d'assistance en escale (en aérogare et en piste), les entreprises de manutention, de nettoyage, d'emballage des bagages, Aéroports de Paris.

## Commerces – Hôtels :

les sociétés gérant des commerces de détail (côté ville et côté piste), les bars-restaurants, le commissariat hôtelier, les hôtels.

## Sûreté et sécurité :

toutes les entreprises de sûreté aéroportuaire ainsi que les prestations en matière de sécurité.

## Services publics :

le service des douanes, la police de l'air et des frontières, la gendarmerie du transport aérien, la direction générale de l'aviation civile, la Poste.

## Fret – Messagerie – Transports terrestres :

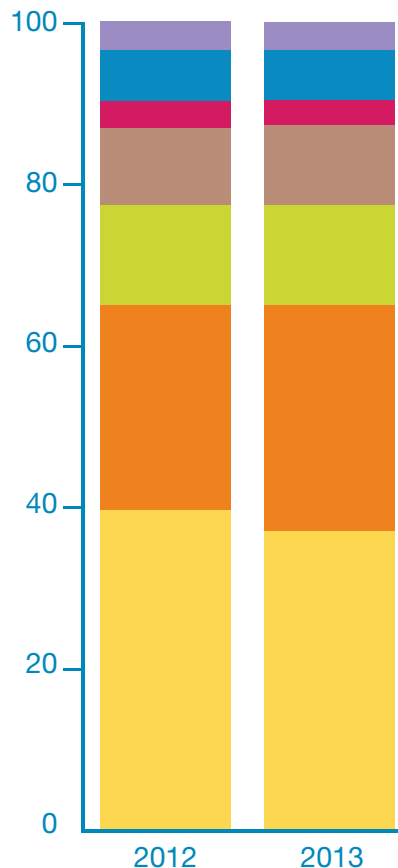
les entreprises d'entreposage et logistique, les agents de fret, les sociétés de transport routier en commun de personnes.

## Autres :

toutes les entités ou établissements ne figurant pas dans les 6 premiers secteurs. C'est donc une famille d'activités très hétérogène qui va de l'assurance à la maintenance en passant par les entreprises de télécommunications, des fabricants d'équipements aéronautiques.

**La part du secteur d'activité Transports aériens, inférieure à 40 %, diminue une fois de plus. Cela s'explique en partie par la part importante des compagnies low-costs à Paris-Orly mais aussi par les efforts de rationalisation observé pour ce secteur d'activité. L'évolution des autres secteurs d'activité compense cette moindre importance de l'emploi des compagnies aériennes. En particulier, le niveau de l'emploi du secteur d'activité Services aéroportuaires parmi lesquels figurent les prestataires d'assistance en aérogare et en piste s'accroît mais ne compense pas complètement la baisse de l'emploi des compagnies aériennes.**

Part des secteurs en %



## Répartition 2012 / 2013

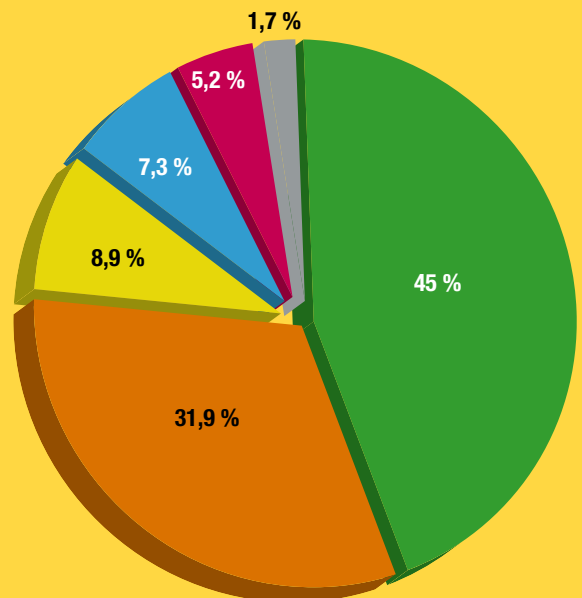
- **Transports aériens**  
39,4 % / 36,8 %
- **Services aéroportuaires**  
25,4 % / 28,1 %
- **Commerces – Hôtellerie – Restauration**  
9,5 % / 9,8 %
- **Sûreté et sécurité**  
6,2 % / 6,2 %
- **Services publics**  
12,5 % / 12,4 %
- **Fret – Messagerie – Transports terrestres**  
3,4 % / 3,2 %
- **Autres**  
3,6 % / 3,5 %



# La taille des établissements



La concentration élevée de l'emploi dans des établissements de taille élevée est spécifique des zones aéroportuaires en raison de la présence de la compagnie nationale, de l'opérateur aéroportuaire et d'un dimensionnement spécifique des services régaliens (services des douanes, police de l'air et des frontières, gendarmerie du transport aérien et présence des services de l'aviation civile).



- 4 établissements de plus de 1 000 salariés représentent 45 % des effectifs.
- 21 établissements de 200 à 999 salariés représentent 31,9 % des effectifs.
- 17 établissements de 100 à 199 salariés représentent 8,9 % des effectifs.
- 30 établissements de 50 à 99 salariés représentent 7,3 % des effectifs.
- 62 établissements de 10 à 49 salariés représentent 5,2 % des effectifs.
- 140 établissements de 0 à 9 salariés représentent 1,7 % des effectifs.

# La typologie des emplois



## La répartition Hommes-Femmes

Le taux de féminisation de l'emploi aéroportuaire est relativement faible par rapport à ce qu'on observe au niveau national.

C'est dans les activités de vente, de banque et assurance, d'accueil et assistance en aérogare et de nettoyage que la proportion de femmes est inversée par rapport à la moyenne des emplois. En effet, dans ces domaines d'activité, plus de 60 % des emplois sont occupés par des femmes.

## La nature des contrats de travail

La part des contrats à durée déterminée au 31 décembre 2013 est faible à l'aéroport Paris-Orly par rapport à l'ensemble de la France métropolitaine pour laquelle 12 % des salariés ont un contrat temporaire. Elle a cependant notablement progressé en 2013 puisqu'elle s'élevait à 4,3 % en 2011.

Ce sont les secteurs d'activité "Commerces", "Sûreté-sécurité", "Services aéroportuaires" où l'on compte le plus de contrat à durée déterminée (respectivement 13,2 %, 9,7 % et 8,7 %). Les secteurs d'activité Transports aériens et Services publics comptent moins de 2,5 % d'emplois en CDD.

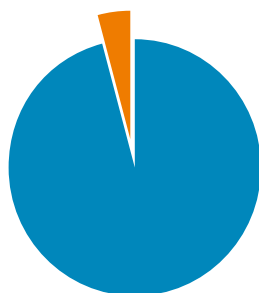
## Les rythmes de travail

La part des emplois en horaires atypiques est passée de 69 % en 2011 à 71,2 % en 2013.

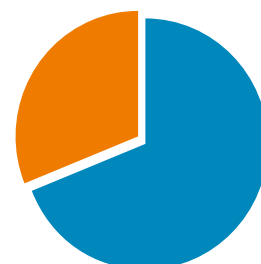
Elle est égale à 98,4 % pour les actifs des sociétés de sûreté aéroportuaire, 94,6 % dans les commerces et services en aérogare et à 83,4 % pour les actifs des services publics. Cette part élevée d'horaires atypiques explique en partie l'utilisation massive de son véhicule personnel pour effectuer les trajets domicile-travail.



<b>Hommes</b>	<b>60,8 %</b>
<b>Femmes</b>	<b>39,2 %</b>



<b>CDI</b>	<b>94,3 %</b>
<b>CDD</b>	<b>5,7 %</b>



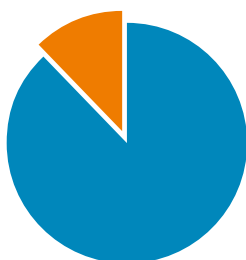
<b>Atypiques</b>	<b>71,2 %</b>
<b>Administratifs</b>	<b>28,8 %</b>



## La durée du travail

La part des temps partiels sur l'ensemble des contrats de travail, égale à 14,7 % à Paris-Orly, est inférieure à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 20 % (25 % pour les femmes et 11 % pour les hommes).

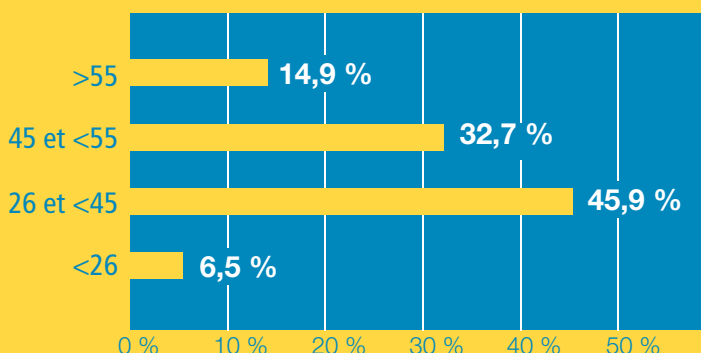
Les secteurs dans lesquels les salariés sont le plus à temps partiels sont ceux de la sûreté (31,3 %) et du transport aérien (18,2 %)



**Plein temps** 85,3 %  
**Temps partiel** 14,7 %

## La distribution des âges

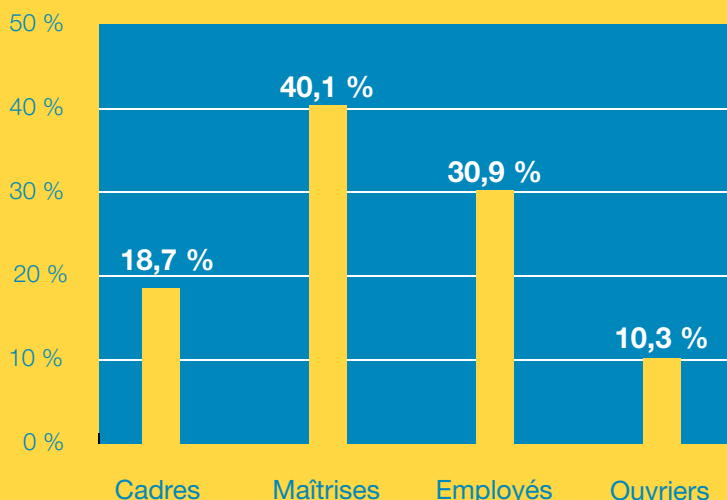
La population des salariés travaillant à Paris-Orly est plutôt plus âgée qu'à Paris-Charles de Gaulle dans la mesure où près de 15 % des salariés ont plus de 55 ans. Ce constat est particulièrement vrai dans les secteurs d'activité Services aéroportuaires, Transports aériens et Services publics pour lesquels cette proportion atteint respectivement 16,6 %, 15,9 % et 16,8 %.



## La répartition par catégories socioprofessionnelles

Par rapport à un taux d'encadrement moyen de 18,7 %, la proportion des cadres est particulièrement élevée dans les secteurs Transports aériens (24,1 %), Services publics (20,8 %), Autres activités (55,6 %). La catégorie la plus importante en % est celle de la maîtrise avec plus de 40 % du total des emplois, nettement plus élevée qu'à Paris-CDG et qui s'explique en partie par un âge moyen plus important à Paris-Orly.

Ce dernier constat est particulièrement vérifiable dans les secteurs "Transports aériens" et "Services aéroportuaires". A l'inverse, c'est dans la sûreté et dans les activités commerciales que l'on observe les proportions les plus élevées d'employés.





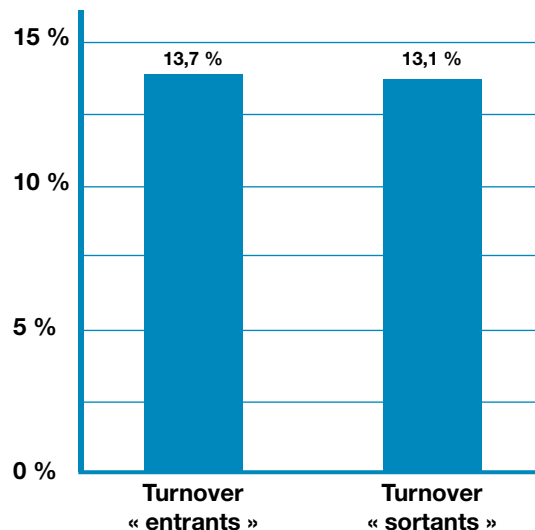
# Le turnover

## des opportunités d'embauches pour près de 14 % des salariés

Il s'exprime en % des effectifs des entreprises et désigne le nombre d'entrées (embauches, retour d'un congé sans solde, d'un congé maladie, etc.) dans l'année par rapport au nombre total des effectifs (CDI et CDD) : dans ce cas, on parle de turnover "entrant". S'agissant des sorties (départs à la retraite, longue maladie, plans sociaux entraînant des licenciements ou des suppressions de postes, etc.), on le désigne comme le turnover "sortant".

Il s'agit ici du turnover restreint aux entreprises qui nous ont transmis cette information, lesquelles représentent un effectif de près de 5 400 salariés travaillant à Paris-Orly et reposant sur un peu de plus de 28 % des données recueillies.

Il est donc possible de l'extrapoler aux effectifs totaux, et un effort spécifique sera fourni lors du prochain recensement pour accroître la robustesse statistique de cette information.

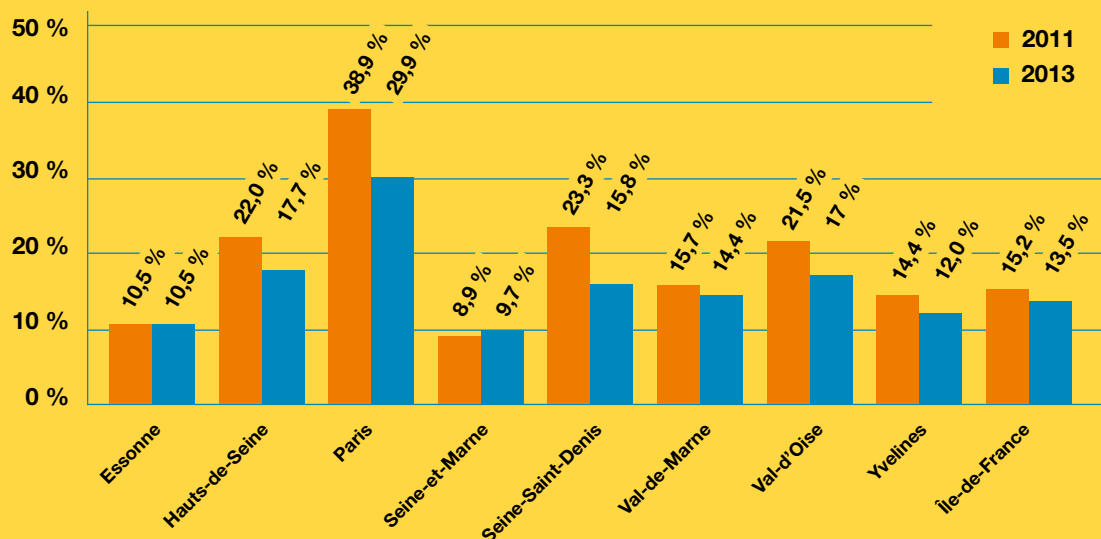




# Les modes de transports des salariés...

## Utilisation des transports en commun par département

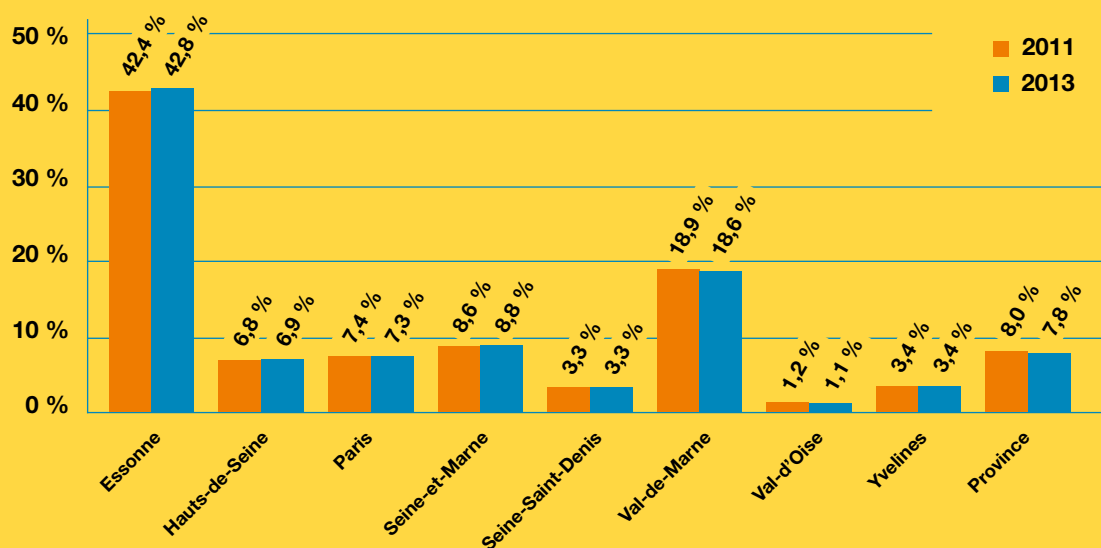
13,5 % des salariés résidant en Île-de-France se rendent à leur lieu de travail en transports en commun. Ce taux est faible pour l'ensemble des départements de la Région Ile-de-France à l'exception de Paris (29,9 %), département largement le mieux desservi de la région en transports en commun.



## ...et leurs lieux de résidence

### Résidence des salariés par département de résidence

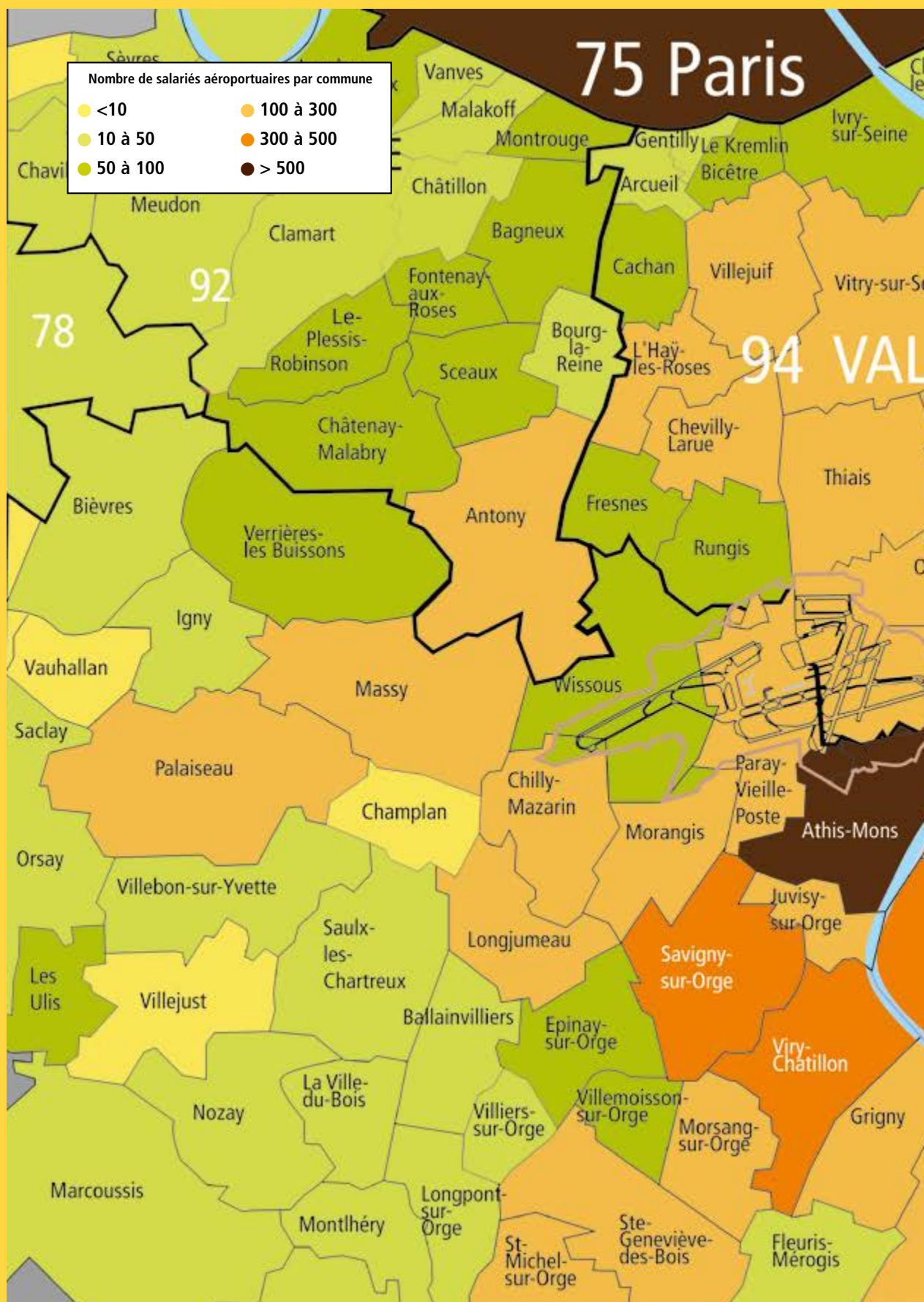
L'Essonne reste le premier département de résidence avec 42,8 % des actifs devant le Val-de-Marne dont le poids a diminué par rapport à 2011 (18,6 %) au profit de la Seine-et-Marne (8,8 %). Au total, 92,2 % des salariés résident en Ile-de-France.



Les dix premières communes de résidence des deux départements d'emprise sont :

- Athis-Mons, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon, Draveil, Ris-Orangis, Evry, Paray-Vieille-Poste, Morsang-sur-Orge, Corbeil-Essonnes, Sainte-Geneviève-des-bois. 37,3 % des salariés y résident.
- Orly, Vitry-sur-Seine, Villeneuve-le-Roi, Thiais, Choisy-le-Roi, Villejuif, l'Hay-lès-Roses, Créteil, Chevilly-Larue, Fresnes. 47,8 % des actifs Val-de-Marnais résident dans ces communes.

# Les lieux de résidence des salariés par commune







Données au 31/12/2013



**Didier Hamon,**  
Secrétaire Général du Groupe,

**et Pierre Décourt,**  
Responsable de l'Observatoire de l'emploi aéroportuaire,  
**et son équipe**

**remercient les entreprises pour leur contribution  
au recensement de l'emploi.**

## Contacts

**Pierre Décourt** - Responsable de l'Observatoire de l'emploi aéroportuaire  
pierre.decourt@adp.fr

**Brigitte Recrosio** - Chef de projets - brigitte.recrosio@adp.fr

**Bruno Hélan** - Chargé d'études

Aéroports de Paris  
Direction de l'Environnement et du Développement durable  
291, boulevard Raspail  
75675 PARIS CEDEX 14